

# Service Enfance

## Guide destiné aux familles



Communauté de Communes Yonne Nord  
52 faubourg de Villeperrot, 89140 PONT-SUR-YONNE  
03.86.67.99.00 | ccyn@ccyn.fr | www.yonne-nord.fr



santé  
famille  
retraite  
services



## L'extrascolaire (petites et grandes vacances) et les mercredis

La CCYN a déclaré d'intérêt communautaire au titre de la compétence facultative « action sociale d'intérêt communautaire » l'entretien et le fonctionnement des accueils extrascolaires (petites et grandes vacances) et des mercredis. Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans scolarisés et proposent de nombreuses activités. Les familles procèdent aux réservations à partir du portail familles sur le site de leur choix.

### • Les mercredis :

Il vous est possible d'inscrire votre enfant en demi-journée ou en journée complète.

### • Les vacances scolaires :

Les inscriptions se font uniquement en journée complète ou à la semaine. Les informations et les ouvertures du calendrier seront disponibles sur le portail familles.

#### Secteur C3V\*

\* Champigny, Villeblevin,  
Villeneuve-la-Guyard et Vinneuf

✉ [resposecteurc3v@ccyn.fr](mailto:resposecteurc3v@ccyn.fr)

#### Site de Villeblevin

📍 Accueil des élémentaires :  
Colonie « Les Tilleuls »,  
29 Grande Rue.

Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

#### Site de Villeneuve-la-Guyard

📍 Accueil des maternels :  
École maternelle Rosa Bonheur,  
7 rue Antoine de Saint-Exupéry.

Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

#### Secteur PCS\*\*

\*\* Pont-sur-Yonne, Cuy et Sergines

✉ [resposecteurpcs@ccyn.fr](mailto:resposecteurpcs@ccyn.fr)

#### Site de Pont-sur-Yonne

📍 Accueil des maternels :  
École maternelle Jules Ferry,  
5 rue Pierre Barry.

📍 Accueil des élémentaires :  
École élémentaire Paul Bert,  
1 rue Saint-Jean.

Du lundi au vendredi : de 7h à 18h30.

#### Site de Cuy

📍 Accueil des maternels  
et des élémentaires :  
École maternelle, salle de convivialité,  
Rue des Fontaines Saint-Martin.

Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

## Le règlement intérieur

Il est téléchargeable sur le site de la CCYN : [www.yonne-nord.fr](http://www.yonne-nord.fr) et doit être accepté avant la validation du dossier administratif de votre enfant sur le portail familles.

# Les tarifs

Afin de favoriser l'accès à tous, les différents services proposés sont facturés selon le quotient familial (QF) de la famille.

## Les mercredis

Le repas est compris dans le tarif journée ou demi-journée.

Quotient familial (QF)	Tarif journée (9h-17h)		Tarif journée avec accueil* (selon horaires du site)		Tarif demi-journée (9h-14h ou 12h-17h)		Tarif demi-journée avec accueil* (selon horaires du site)	
	CCYN	Ext.	CCYN	Ext.	CCYN	Ext.	CCYN	Ext.
< 450	6,60	10,60	7,00	11,00	4,95	8,95	5,50	9,60
451 - 680	8,00	12,00	8,50	12,50	6,00	10,00	6,50	10,75
681 - 800	12,40	16,40	12,90	16,90	9,30	13,30	9,80	13,90
801 - 1100	12,80	16,80	13,50	17,50	9,60	13,60	10,10	14,20
1101 - 1400	13,20	17,20	14,50	18,50	9,90	13,90	10,40	14,80
1401 - 1600	14,50	18,50	16,00	20,00	10,90	14,90	11,50	15,80
> 1601	16,00	20,00	18,50	22,50	12,00	16,00	13,00	17,00

\* se référer aux horaires d'ouverture/fermeture du site concerné.

## Les petites et grandes vacances

Le repas est compris dans le tarif journée.

Quotient familial (QF)	Hors présence pré/post ALSH (matin et/ou soir)				Avec présence pré/post ALSH (matin et/ou soir)				Nuitée	
	CCYN		Extérieurs		CCYN		Extérieurs			
	Journée	Semaine	Journée	Semaine	Journée	Semaine	Journée	Semaine	CCYN	Ext.
< 450	6,6	30	10,6	50	7	32	11	52	8	13
451 - 680	8	38	12	58	8,5	40,5	12,5	60,5	10	15
681 - 800	12,4	60	16,4	80	12,9	62,5	16,9	82,5	16	21
801 - 1100	12,8	62	16,8	82	13,5	65,5	17,5	85,5	18	23
1101 - 1400	13,2	64	17,2	85	14,5	70,5	18,5	90,5	20	25
1401 - 1600	14,5	70,5	18,5	90,5	16	78	20	98	23	28
> 1601	16	78	20	98	18,5	90,5	22,5	110,5	27	32

Les tarifs de l'extrascolaire et des mercredis (délibération du 15 septembre 2022) sont susceptibles d'être modifiés.

## Le périscolaire

La CCYN organise l'accueil périscolaire matin et soir en qualité de prestataire de service pour le compte des communes qui en font la demande.

### Secteur C3V

✉ [resposecteurc3v@ccyn.fr](mailto:resposecteurc3v@ccyn.fr)

#### Site de Champigny

📍 Maternels :  
École maternelle,  
Avenue Jean Moulin.

📍 Élémentaires :  
École des Hironnelles,  
Place de la Mairie.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

#### Site de Vinneuf

📍 Maternels et élémentaires :  
Groupe scolaire,  
7 rue du Général de Gaulle.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

#### Site de Villeblevin

📍 Maternels et élémentaires :  
Colonie « Les Tilleuls »,  
29 Grande Rue.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

### Secteur PCS

✉ [resposecteurpcs@ccyn.fr](mailto:resposecteurpcs@ccyn.fr)

#### Site de Pont-sur-Yonne

📍 Maternels :  
École maternelle Jules Ferry,  
5 rue Pierre Banry.

📍 Élémentaires :  
École élémentaire Paul Bert,  
1 rue Saint-Jean.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

#### Site de Cuy

📍 Maternels et élémentaires :  
Salle de convivialité,  
Rue des Fontaines Saint-Martin.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

#### Site de Sergines

📍 Maternels et élémentaires :  
Groupe scolaire Fernand Maître,  
Rue Fernand Maître.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

## Le temps méridien

Les communes de Champigny et de Pont-sur-Yonne bénéficient d'un temps d'animation pendant le temps méridien. Celui-ci est facturé en une seule fois (en fin d'année scolaire) en fonction du nombre de jours de présence sur l'année scolaire et du quotient familial des parents.

# Les tarifs

Comme pour l'extrascolaire, les tarifs sont également modulés en fonction du quotient familial (QF).

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez impérativement renseigner votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le dossier administratif et/ou le rajouter sur votre portail familles dans l'espace QF.

Attention, l'absence de quotient familial engendre une facturation des prestations au tarif maximum. **Tout changement important de situation en cours d'année devra être signalé** (divorce, chômage, reprise d'activité...).

## Les accueils périscolaires (avant et après la classe)

Quotient familial (QF)	Tarif demi-heure	
	CCYN	Extérieurs
< 450	0,35	0,45
451 - 680	0,45	0,50
681 - 800	0,50	0,55
801 - 1100	0,55	0,60
1101 - 1400	0,60	0,70
1401 - 1600	0,70	0,80
> 1601	0,80	0,90

## Les temps méridiens

Nombre de jours de présence	Montant du forfait QF < 680	Montant du forfait QF > 680
	Moins de 76	15
De 77 à 99	20	23
De 10 à 124	25	25
De 125 à 140	30	35

## Les pénalités

- Retard : 20€
- Présence non prévue ou absence d'un enfant inscrit non justifiée : 5€

Les tarifs du périscolaire (*délibération du 4 juin 2021*), des temps méridiens (*délibération du 8 avril 2021*) et des pénalités (*délibération du 15 septembre 2022*) sont susceptibles d'être modifiés.

Les familles procèdent aux réservations et découvrent les actualités mais aussi les programmes via le portail familles : [www.espace-citoyens.net/ccyonnenord/](http://www.espace-citoyens.net/ccyonnenord/)

## Création d'un compte

La création de votre espace personnel ne s'est pas faite automatiquement ?

### Étape 1

Cliquez sur « *Je n'ai pas de compte* » puis « *Créer votre espace* » et remplissez les champs demandés. Une fois le mail de confirmation reçu, cliquez sur le lien d'activation et connectez-vous. Vous pouvez vérifier, modifier et compléter vos informations.

### Étape 2

Enregistrez les membres de votre famille qui participeront aux activités en cliquant sur « *déclarer mon entourage* », « *membres foyer* » et « *ajouter un membre* ». Suivez les instructions et remplissez vos informations étape par étape. Un mail de validation vous sera envoyé par la CCYN. Dès sa réception, de nouvelles options s'offrent à vous.

### Étape 3

Dans l'espace de votre enfant, cliquez sur « *gérer une inscription* » puis « *dossier administratif enfance* ». Suivez les instructions et remplissez le formulaire en incluant les documents demandés. Une fois votre demande déposée, elle sera traitée dans les plus brefs délais. Vous serez tenu informé de l'avancement de son instruction par mail.

### Étape 4

Une fois le dossier administratif confirmé, vous aurez accès à l'inscription périscolaire, extrascolaire et du mercredi sur le site que vous désirez. Vous pourrez aller dans « *gérer mes réservations* » pour inscrire votre enfant.

## Des questions ?

☎ 03.86.67.99.18 | ✉ [secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr](mailto:secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr)

### Mon tableau de bord

Dans cette rubrique vous trouverez vos factures, votre espace de stockage, votre demande de prélèvement, vos revenus (QF) ainsi que vos dernières demandes et les actualités de la CCYN.

### Mon espace

Regroupe les informations du responsable de l'enfant et de son conjoint.

- **Mon profil** : modifier son espace personnel.
- **Identifiant** : modifier son mot de passe.
- **Ma famille** : gérer un nouveau membre de la famille ou un contact.

### Ma famille

- **Créer une inscription** : inscrire son enfant sur le site de son choix.
- **Gérer mes réservations** : inscrire, modifier ou annuler une inscription dans les délais.
- **Justifier une absence** : fournir le justificatif d'absence.
- **Information santé**

# Fonctionnement

## Contacts

### Direction Service Enfance :

☎ 03.86.67.99.02  
06.02.10.37.81

### Secrétariat Service Enfance :

☎ 03.86.67.99.18  
✉ secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr

## Secteur C3V

### Responsable :

✉ resposecteurc3v@ccyn.fr

### Site de Villeblevin

#### Maternels et élémentaires :

☎ 06.75.34.22.95  
✉ centredeloisirs.villeblevin@ccyn.fr

### Site de Champigny

#### Maternels et élémentaires :

☎ 07.86.22.92.82  
✉ periscolaire.champigny@ccyn.fr

### Site de Vinneuf

#### Maternels et élémentaires :

☎ 06.47.30.77.67  
✉ periscolaire.vinneuf@ccyn.fr

### Site de Villeneuve-la-Guyard

#### Maternels :

☎ 06.47.30.77.67  
✉ centredeloisirs.vlg@ccyn.fr

## Secteur PCS

### Responsable :

✉ resposecteurpcs@ccyn.fr

### Site de Pont-sur-Yonne

#### Maternels :

☎ 07.85.65.16.01  
✉ centredeloisirs.pontsuryonne@ccyn.fr

#### Élémentaires :

☎ 06.48.96.80.66  
✉ centredeloisirs.pontsuryonne@ccyn.fr

### Site de Cuy

#### Maternels et élémentaires :

☎ 06.45.58.67.25  
✉ centredeloisirs.cuy@ccyn.fr

### Site de Sergines

#### Maternels et élémentaires :

☎ 07.85.31.63.25  
✉ centredeloisirs.sergines@ccyn.fr

## Inscription, modification, annulation

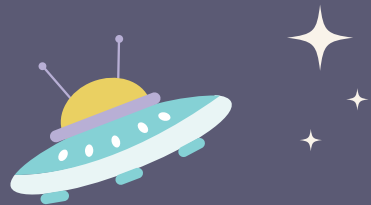
Attention, places limitées.

- Le périscolaire : au plus tard 48h avant le jour d'inscription.
- Les mercredis : au plus tard le vendredi de la semaine précédente.
- Les petites et grandes vacances : respecter les dates d'inscription sur le portail familles. Pour les annulations, une semaine avant le jour de la venue de l'enfant.

## Mon portail familles

Identifiant : .....

Mot de passe : .....



**Communauté de Communes Yonne Nord**

52 faubourg de Villeperrot,  
89140 PONT-SUR-YONNE

03.86.67.99.00  
ccyn@ccyn.fr  
[www.yonne-nord.fr](http://www.yonne-nord.fr)

